

Cimetière

Plan du cimetière

La première concession identifiée dans le cimetière actuel a été attribuée en 1886.

L'ancien cimetière était localisé au centre du Bourg devant l'église, là où se trouve actuellement le Monument aux Morts.

En 1897, les tombes de l'ancien cimetière ont été relevées.

Les restes ont été regroupés dans l'ossuaire qui se trouve au fond du cimetière actuel.

Depuis 1886, plus de 130 concessions ont été attribuées tant à titre perpétuel, qu'à titre trentenaire ou temporaire.

La législation des concessions est complexe et a évolué dans le temps. Vous trouverez en pièces jointes à cet article le "Plan du cimetière" ainsi que la "Réglementation en vigueur".

Le plan fait apparaître le numéro de la concession associée à chaque sépulture dans la mesure où le rapprochement a pu être établi.

Cette information est donnée à titre purement indicatif pour faciliter les recherches. En aucun cas cette information ne confirme la validité actuelle de la concession.

En effet, au gré des années:

- des concessions sont arrivées à échéance (temporaire ou trentenaire)
- certaines n'ont pas été (ou pas encore, pour les plus récentes) suivies de l'implantation de sépulture
- certaines sont difficilement localisables du fait d'imprécisions dans le nom des familles bénéficiaires

(familles à concessions multiples)

- certaines sont enregistrées sous le nom du déclarant, sans qu'un lien puisse être établi avec les personnes identifiées dans la sépulture (concession pour autrui)
- certaines font référence à des sépultures disparues.

En conséquence, si vous détectez une anomalie n'hésitez pas à contacter la mairie pour faire établir la correction.